



# LONDRES

## *Réveillon du Nouvel An*

**Durant les fêtes de fin d'année, Londres est transmuée en ville-spectacle : illuminations, décorations...**

**Tout contribue à imprimer un rythme festif.**

**Le réveillon de la Saint-Sylvestre est donc propice à un séjour dans la capitale britannique.**

**Vous pourrez si vous le souhaitez écouter les célèbres "bongs" de Big Ben retentir à minuit le soir du Nouvel An, suivis du plus grand feu d'artifice annuel du Royaume-Uni près du London Eye.**

 **du 31 décembre au 3 janvier**  
Vacances scolaires

€ **Tarif CSE : 795€\***  
Tarif à partir de / adulte en chambre double



Agence de voyage  
Orange Bleue



Subvention 2025

## PROGRAMME

### JOUR 1 : MARSEILLE / LONDRES

Convocation des participants à l'aéroport de Marseille. Assistance aux formalités d'enregistrement et envol à destination de Londres sur vol direct British Airways.

Arrivée à Londres et accueil par le correspondant local et transfert à votre hôtel pour déposer les bagages.

Les chambres seront disponibles dans l'après-midi.

Après-midi libre et repas à votre charge.

Nuit à l'hôtel Crowne Plaza London Kings Cross 4\*\*\*\* (ou similaire).

### JOURS 2 & 3 : LONDRES

Petits déjeuners à l'hôtel.

Journées libres et repas à votre charge.

Nuits à l'hôtel.

### JOUR 4 : LONDRES / MARSEILLE

Petit-déjeuner à l'hôtel.

Matinée libre et déjeuner à votre charge.

A l'heure convenue dans la convocation, transfert en autocar privatif à l'aéroport de Londres, assistance aux formalités d'enregistrement et envol vers Marseille.

Arrivée et fin des prestations.

### THE CROWNE PLAZA LONDON KINGS CROSS 4\*\*\*\*

#### La situation

Situé à proximité de la gare internationale de St Pancras le Crowne Plaza® London - Kings Cross se trouve à quelques pas des trains Eurostar, de la ligne Elizabeth et du métro de Londres à Russell Square.

#### La restauration

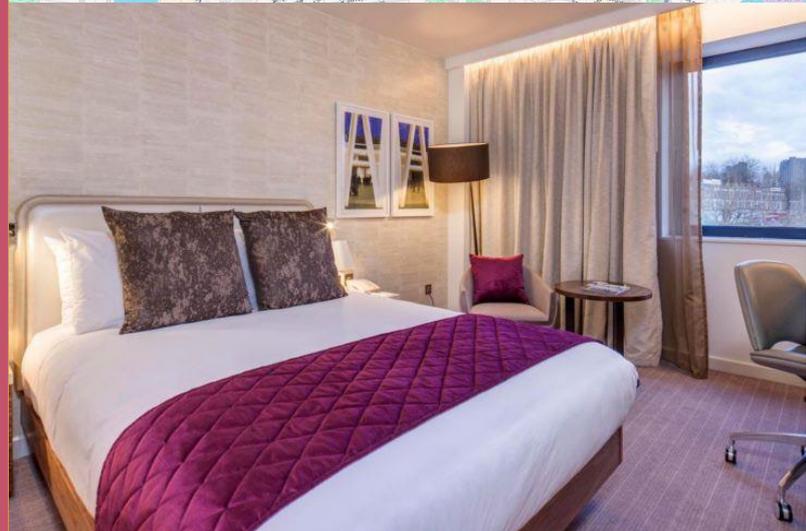
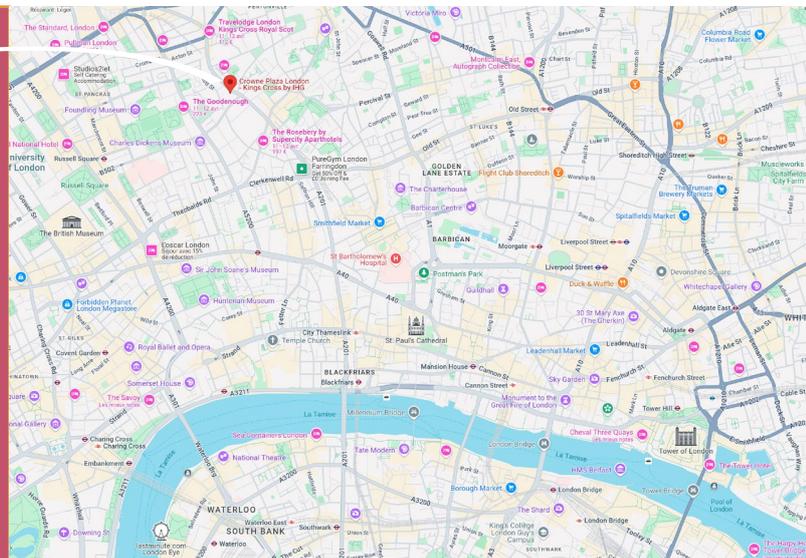
Situé au rez-de-chaussée de l'hôtel, le restaurant « Bloom » sert une cuisine européenne, américaine et indienne dans une ambiance lumineuse et contemporaine. Réveillez-vous avec un petit-déjeuner buffet anglais, le moyen idéal pour bien démarrer votre journée.

Détendez-vous au Bloom Bar and Lounge avec de la bière, du vin, des spiritueux, des cocktails et des plats légers dans un cadre animé

*Dans le séjour que nous vous proposons, seuls les petits déjeuner sont inclus.*

Une connexion Wi-Fi gratuite est accessible dans tout l'établissement.

L'hôtel Crowne Plaza London, dispose de divers équipements dont une salle de remise en forme.



### Plan de vols (sous réserve de modification par la compagnie aérienne)

Aller Marseille/ Londres 11h45 – 13h00

Retour Londres / Marseille 14h35 – 17h40

Le CSE ne peut être tenu responsable en cas de retards aériens et du placement dans l'avion.



LEADER FRANÇAIS

DE LA RÉSERVATION DES MUSÉES, MONUMENTS ET PARCS D'ATTRACTIONS

8% de réduction  
avec le code  
AIRBUSHELICOPTERS8

Toutes les offres sont sur le site [airbushelicopters.ceetiz.com](http://airbushelicopters.ceetiz.com)

Prix/Personne En chambre double	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte	<b>795 € *</b>	399,72 €	1194,72 €
Enfant 2/11 ans**	<b>556 € *</b>	273,14 €	829,14 €

\*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.  
\*\* Le tarif enfant s'applique uniquement si l'enfant partage la chambre de 2 adultes  
La date de début de séjour définissant l'année de subvention, la subvention de ce séjour sera déduite sur la SUBVENTION 2025.

### Le prix comprend :

- Le transport en avion Marseille / Londres Heathrow A/R sur vols directs British Airways
- Les transferts aéroport / hôtel / aéroport en autocar privatif avec assistance francophone.
- L'hébergement pour 3 nuits à l'hôtel Crowne Plaza Kings Cross 4\*\*\*\* (ou similaire).
- Les petits déjeuners à l'hôtel.
- Les taxes aéroportuaires : à ce jour 84.41 €/pers. sujettes à modification
- L'assistance des services Orange Bleue 24h/24.
- L'assistance au départ à l'aéroport de Marseille.
- Le carnet de voyage
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%

### Le prix ne comprend pas :

- La Oyster Card (carte de transport), les visites & excursions, les dépenses de nature personnelle
- Les pourboires
- Les boissons et les repas non mentionnés
- Toute nouvelle hausse de carburant et taxes gouvernementales nouvellement appliquées
- Le supplément single : 405€ (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.
- Les frais d'ETA obligatoire, 10€ à ce jour,

### Formalités pour les ressortissants français (au 02-04-25)

-> **Passeport en cours de validité.**

*Fournir une copie au CSE à l'inscription ou dès la réception de la confirmation de séjour*

Il appartient à chaque participant de vérifier la validité des documents exigés.

Les Noms et Prénoms transmis par les participants doivent impérativement être ceux portés sur le passeport.

-> **une autorisation électronique de voyage ETA** à remplir en ligne avant le départ sur le site internet

<https://www.gov.uk/>

**Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites suivants :** <https://www.pasteur.fr/fr> et

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs> et vous de vous inscrire sur le site Ariane :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

**Les voyageurs doivent être en possession des documents administratifs et sanitaires demandés au moment du départ par les autorités des pays visités et/ou en zone de transit.**

**Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.**

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

### Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription jusqu'à 120 jours avant le départ : 50€ + coût de l'assurance
- De 119 à 61 jours avant le départ : 30% de frais + coût de l'assurance
- De 60 à 35 jours avant le départ : 50% de frais + coût de l'assurance
- A moins de 35 jours avant le départ : 100 % de frais + coût de l'assurance

Nous consulter pour en connaître le barème. **Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE**

**Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.**

*(contrat téléchargeable sur le site du CSE)*

Un groupe de communication pourra être créé à l'initiative de l'agence de voyage.